

# Fiche de données de sécurité

## Gel paraffine cristal pour bougies

Règlement CE/1272/2008 (Amendement REACH)

Date de révision : 22-06-2020  
Version V15-01

---

### 1. Identification de la substance / préparation et de la société

---

Nom commercial :	Gel paraffine cristal pour bougies
Secteur industriel :	Industrie chimique, matériel de base
Utilisation de la substance/préparation :	Le produit est défini comme matière première destinée à la production ou à la transformation ultérieure.
Restrictions recommandées lors de l'utilisation	Voir le chapitre 16
Compagnie :	LAB SAS
Rue :	1 rue de la clef des champs
Ville :	F-68600 Volgelsheim
Téléphone :	+33(0)3 89 22 77 65
Messagerie électronique :	<a href="mailto:office@labsys.fr">office@labsys.fr</a>
Téléphone d'urgence :	ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59 (24h/24 7j/7)

---

### 2. Identification des dangers

---

2.1 Classification/Caractéristiques des dangers :	Ce produit ne nécessite pas d'étiquetage. 1272/2008, version actuelle
2.2 Renseignements supplémentaires sur l'innocuité pour les humains et l'environnement :	Risque de brûlures de la peau causées par la fonte chaude.

---

### 3. Composition / Informations sur les ingrédients

---

#### *Renseignements sur la substance ou la*

Caractérisation chimique :	Cire de gel doux à base de cire d'hydrocarbures solides et fluides et additifs
Numéros CAS des composants :	2082-79-3 66070-58-4 8042-47-5
Numéros EINECS du composant :	218-216-0 exempté 232-455-8

---

# Fiche de données de sécurité

## Gel paraffine cristal pour bougies

Règlement CE/1272/2008 (Amendement REACH)

Date de révision : 22-06-2020  
Version V15-01

---

Ingrédients dangereux :	aucun
REACH-No.:	01-2119491195-33 exempter 01-2119487078-27

---

### 4. Mesures de premiers secours

---

Informations générales :	Enlevez les vêtements contaminés.
En cas de contact visuel :	En cas de contact avec les yeux, rincez immédiatement abondamment avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation des yeux consulter un ophtalmologue.
En cas de contact avec la peau :	En cas de contact avec un produit fondu, refroidir rapidement la zone de la peau avec de l'eau froide. Ne pas décoller le produit solidifié de la peau.
En cas d'inhalation :	Déplacez la personne touchée à l'air frais, gardez-vous au chaud et laissez reposer. En cas d'irritation des voies respiratoires, consultez un médecin.
En cas d'ingestion :	Rincez soigneusement la bouche avec de l'eau.
Information au médecin :	Aucune donnée disponible. Traiter symptomatiquement

---

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

---

Agents extincteurs appropriés :	Sable, mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )
Agents extincteurs ne pouvant être utilisés pour des raisons de sécurité :	Eau
Dangers particuliers d'exposition découlant de la substance ou de la préparation elle-même, des produits de combustion, des gaz résultants :	En cas d'incendie peut être libéré : Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), suie et autres produits organiques.
Equipements spéciaux de protection contre les incendies :	En cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome.
Informations supplémentaires :	Utilisez de la pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et refroidir les contenants en voie de disparition.

---

### 6. Mesures de rejet accidentel

---

Précautions personnelles :	Porter un appareil respiratoire s'il est exposé à de la vapeur, à
Précautions environnementales :	Ne laissez pas entrer dans les drains, les cours d'eau ou le sol.
Procédures de nettoyage :	Laisser le produit refroidir et se solidifier. Recueillir dans des contenants appropriés pour le recyclage ou l'élimination. S'il vous plaît regarder les considérations d'élimination.

# Fiche de données de sécurité

## Gel paraffine cristal pour bougies

Règlement CE/1272/2008 (Amendement REACH)

Date de révision : 22-06-2020  
Version V15-01

---

---

### 7. Manutention et entreposage

---

---

Conseils de manipulation sécuritaire :	Évitez de former de la vapeur de cire / fumée. Si cela n'est pas possible, fournir une ventilation adéquate de l'air ; si nécessaire, utilisez une installation d'aspiration.
Conseils sur la protection contre l'incendie et les explosions :	Des mesures contre les charges électrostatiques doivent être fournies. Le produit ne peut former des compositions inflammables ou brûler que s'il est chauffé à des températures supérieures au point d'éclair.
<i>Informations supplémentaires :</i>	
Exigences relatives aux zones de stockage et aux contenants :	N'utilisez que des contenants approuvés pour le groupe de substances ou de produits. Gardez le lieu de stockage frais et sec.
<i>Conseils pour le stockage :</i>	
Matériaux à éviter:	Agents oxydants forts.
Plus d'informations sur les conditions de stockage :	Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.
Classe de feu :	B
VCI de classe de stockage :	11 (solides brûlables)
Applications typiques :	Observez la fiche technique.
Valeurs de la CESE	Aucune donnée disponible
Valeurs DNEL	Aucune donnée disponible

---

---

### 8. Contrôles de l'exposition / Protection personnelle

---

---

#### *Composants avec paramètres de contrôle du lieu de travail*

Valeur limite nationale d'exposition professionnelle :	Aucune donnée disponible
Valeur limite européenne d'exposition professionnelle :	Aucune donnée disponible
Mesures d'ingénierie :	En cas de traitement thermique, prévoir l'extraction des vapeurs ou une ventilation adéquate.

#### *Équipement de protection individuelle*

Protection respiratoire :	Une protection respiratoire est nécessaire à l'aérosol ou à la brume pour : utiliser un masque de filtre de types A2, A2/P2 ou ABEK.
Protection des mains :	Protection des mains conformément à d'autres produits chimiques utilisés. Une protection préventive des mains est recommandée. L'utilisation régulière d'une crème protectrice pour la peau est recommandée.

# Fiche de données de sécurité

## Gel paraffine cristal pour bougies

Règlement CE/1272/2008 (Amendement REACH)

Date de révision : 22-06-2020  
Version V15-01

Protection des yeux :	Lunettes de protection avec protection latérale.
Protection du corps :	Si un contact avec un produit chaud est possible, veuillez porter des vêtements de protection thermiques et ignifuges.
Mesures d'hygiène :	Les précautions habituelles pour une manipulation appropriée des produits chimiques doivent être observées. Après le travail, avant les pauses repas, nettoyez la peau souillée par la cire par l'eau et l'agent nettoyant / savon émoullient. Évitez l'inhalation de la fumée de cire.

---

### 9. Propriétés physiques et chimiques

---

forme:	solide	
Couleur:	incolore/clair	
odeur:	faible typique	
<i>Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement</i>		
Valeur du pH :	sans objet	
Point de chute (DIN ISO 2176) :	50 – 100	°C
Température d'ébullition / plage	indéterminé	
Pression de vapeur:	indéterminé	
Densité à 20°C (DIN 53217) :	environ 0,82	g/cm <sup>3</sup>
Solubilité dans l'eau à 20 °C :	Insoluble	
Viscosité à 120°C (DIN 53019) :	< 100	mPas
Point d'éclair (DIN ISO 2592) :	environ 205	°C
Température d'inflammation :	non disponible	
Auto-allumage :	Non déterminé / seulement au-dessus du point d'éclair	
Explosion :	Seulement sous forme d'aérosol / poussière	
Propriétés comburantes :	inconnu	
Densité de vapeur :	indéterminé	
Taux d'évaporation	indéterminé	

---

### 10. Stabilité et réactivité

---

Conditions à éviter :	Aucune réaction dangereuse connue
Matériaux à éviter:	Agents oxydants forts
Produits de décomposition dangereux :	Aucun produit de décomposition dangereux connu

# Fiche de données de sécurité

## Gel paraffine cristal pour bougies

Règlement CE/1272/2008 (Amendement REACH)

Date de révision : 22-06-2020  
Version V15-01

---

### 11. Renseignements toxicologiques

---

#### *Données toxicologiques non humaines*

Toxicité aiguë par voie orale :	DT50 (rat) > 2000 mg/kg
Toxicité cutanée aiguë :	DT50 (lapin) > 2000 mg/kg
Informations supplémentaires :	Données obtenues par analogie, par exemple QSAR.

---

### 12. Information écologique

---

Écotoxicité :	Aucune donnée disponible.
Comportement dans les compartiments environnementaux :	Les rejets techniquement corrects de concentrations minimales dans des stations d'épuration biologiques adaptées ne perturberont pas la biodégradabilité des boues activées.
Pour plus d'informations :	Ne pas permettre le rejet incontrôlé du produit dans l'environnement.

---

### 13. Considérations relatives à l'aliénation

---

produit:	En ce qui concerne les réglementations locales, par exemple, l'élimination dans une usine d'incinération des déchets appropriée.
<i>Désignations des déchets conformément au CEE</i>	
Numéro de clé de rebut :	Aucun numéro clé de déchets selon la liste des « types de déchets européens » ne peut être attribué à ce produit, car cette classification est basée sur l'utilisation (encore indéterminée) à laquelle le produit est destiné par le consommateur. Le numéro clé des déchets doit être déterminé conformément à la liste des « types de déchets européens » (décision sur la liste des types de déchets de l'UE 2000/532/CE) en coopération avec l'entreprise d'élimination / l'entreprise productrice / l'autorité officielle.
Paquets vides :	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés correctement doivent être éliminés.

---

### 14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

---

# Fiche de données de sécurité

## Gel paraffine cristal pour bougies

Règlement CE/1272/2008 (Amendement REACH)

Date de révision : 22-06-2020  
Version V15-01

---

ADR/RID:	sans restriction
GGVS/GGVE :	--
VOICI :	--
IATA-DGR:	--
IMDG :	--
GGVvoir:	--

---

### 15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

---

Étiquetage conformément à la directive CE :	Le produit ne nécessite pas d'étiquette de mise en garde conformément aux 67/548/EWG et 1999/45/CE, ni au CE/1272/2008.
Réglementation nationale :	Veillez vérifier la réglementation locale et contacter l'administration.
<i>Classe de danger pour l'eau</i>	
Classification :	1 : légèrement dangereux pour l'eau conformément à l'AwSV

---

---

### 16. Autres informations

---

---

Restrictions d'utilisation recommandées :	Ne chauffez pas à des températures supérieures au point d'éclair.
SVHC	Les substances énumérées dans ( <a href="http://echa.europa.eu/en/candidate-list-table">http://echa.europa.eu/en/candidate-list-table</a> ) ne sont ni attendus ni introduits intentionnellement au cours du processus de fabrication. Nos produits n'ont aucun contact avec ces substances dans le processus de fabrication. Le fait que ces substances ne soient pas intentionnellement introduites n'exclut pas que des infimes inférieurs à 0,1 % puissent être involontairement présents ou résulter de caractéristiques spécifiques de la matière première.

# Fiche de données de sécurité

## Gel paraffine cristal pour bougies

Règlement CE/1272/2008 (Amendement REACH)

Date de révision : 22-06-2020  
Version V15-01

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les informations fournies ne sont conçues qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la libération sûrs et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériel spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce matériel utilisé en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout procédé, sauf indication contraire dans le texte.

Avec cette dernière version de la fiche de données de sécurité, toutes les versions précédentes perdent automatiquement leur validité.